



GLOBAL HEALTH PROGRAMME WORKING PAPER NO. 10 | 2014

LE CONTEXTE GÉOPOLITIQUE MONDIAL ET SES ÉVOLUTIONS

MONDIALISATION, MULTILATÉRALISME
ET SANTÉ PUBLIQUE

Laurent Vigier

GLOBAL HEALTH PROGRAMME WORKING PAPER NO. 10 | 2014

Global Health Programme

Graduate Institute of International and Development Studies

Chemin Eugène-Rigot 2 | Case Postale 136

1211 Geneva 21 – Switzerland

Tel + 41 908 4558

Fax + 41 908 4594

Email globalhealth@graduateinstitute.ch

graduateinstitute.ch/globalhealth
↗

Le contexte géopolitique mondial et ses évolutions : mondialisation, multilatéralisme et santé publique

Laurent Vigier

La santé publique est devenue un enjeu multilatéral important au tournant des années 2000, ce que reflètent notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, la conquête de cette place dans l'agenda international doit être comprise dans le contexte géopolitique mondial. Ce document de travail développe une analyse de la mondialisation en définissant historiquement quatre différentes mondialisations dont découle une vision originale du multilatéralisme et de la diplomatie en santé. L'analyse porte sur quatre vagues successives : la mondialisation associée à l'hégémonie de l'Europe au travers de son commerce, de son industrialisation et de son éducation (16ème - 18ème siècles) ; la mondialisation des débuts du multilatéralisme et de la toute puissance de l'Occident ; la relance du multilatéralisme après la chute du communisme ; et la mondialisation du début de 21ème siècle marquée par l'émergence d'un monde multipolaire.

Comprendre l'histoire de la mondialisation et des relations multilatérales permet ainsi de mieux saisir le contexte dans lequel se développe la diplomatie en santé. Cela permet surtout d'avoir un regard plus large sur le système mondial, permettant ainsi une hauteur de vue et une meilleure intégration de tous les paramètres sociaux, économiques et politiques liés à la santé dans l'analyse des processus mondiaux de prise de décisions.

Mots clés

Diplomatie en santé, économie mondiale, économies émergentes, monde multipolaire, mondialisation, multilatéralisme, santé publique.

The global geopolitical context and its evolutions: Globalisation, multilateralism, and public health

Laurent Vigier

Public health became a significant multilateral concern on the eve of the 21st century, as reflected in the Millennium Development Goals (MDGs). However, the struggle for this central place in the international agenda should be understood within the global geopolitical context. This paper provides an analysis of globalisation by historically defining four different forms of globalisation which each entail a new vision on both multilateralism and health diplomacy. This analysis focuses on four successive waves of globalisation: the globalisation associated with European hegemony through its trade, industrialisation and education (16th-18th centuries); the globalisation at the outset of multilateralism and the absolute power of the West; the revival of multilateralism after the fall of communism; and the globalisation at the beginning of the 21st century, marked by the emergence of a multipolar world.

Understanding the history of globalisation and multilateral relations allows for a better grasp of the context in which health diplomacy has developed. Most importantly, this allows for a wider look at the global system, thus allowing for a broader perspective and better integration of all the social, economic and political parameters related to health in the analysis of the global processes of decision-making.

Key words

Globalisation, global economy, health diplomacy, multilateralism, multipolar world, emerging economies, public health.

Le contexte géopolitique mondial et ses évolutions : mondialisation, multilatéralisme et santé publique

Laurent Vigier¹

Introduction

Depuis le 19^{ème} siècle et la première Conférence sanitaire internationale organisée par le gouvernement français en 1851², la santé publique est un sujet récurrent dans les débats internationaux. Le débat mondial sur la santé publique entre 1851 et 1946 avait néanmoins une teneur différente des discussions actuelles.

Les conférences sanitaires internationales se concentraient alors sur la lutte contre les grandes épidémies, comme la peste et le choléra, en mettant en place des mesures de protection des frontières maritimes et terrestres de l'Europe, comme la quarantaine pour les bateaux et les ports. Cette approche internationale de la santé publique ne se basait pas sur une logique de santé, mais sur une logique d'impact potentiel des questions de santé sur le commerce international.

Il fallut attendre 1948 et la mise en place de l'OMS pour se fixer des objectifs qui allaient au-delà de la question de la quarantaine, et qui se souciaient du bien-être des populations. Cette nouvelle approche de la santé publique correspond à la mise en place de l'État providence et des politiques sociales dans les différents pays occidentaux au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Toutefois, la santé publique n'émerge réellement dans le débat mondial seulement qu'au début des années 2000, à l'occasion de grandes conférences internationales qui ont marqué le tournant du Millénaire. Il s'agit entre autres du Sommet du Millénaire en 2000, de la Conférence de Monterrey sur le financement du développement en 2002 ou du G8 de Gênes en 2001 où a été lancée l'idée de la création du Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme. A cette résurgence correspond un moment singulier de regain d'intérêt pour le multilatéralisme.

Pour les démocraties libérales, le multilatéralisme était un moyen d'organisation et de régulation de la mondialisation qui prenait son essor suite à la chute du communisme. Le multilatéralisme venait consacrer une victoire qui semblait alors définitive, même si l'histoire a montré une issue différente. Mondialisation et multilatéralisme, deux thèmes qui semblent liés, ne le sont pas forcément, et leur association de fait est récente.

1 Président et directeur général, Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) International Capital, France ; ancien Conseiller sur le développement auprès de la Présidence de la République Française.

2 1^{re} Conférence Sanitaire Internationale, 1851. Paris: Imprimerie Nationale, 1852. (<http://pds.lib.harvard.edu/pds/view/7309389?n=9&imagesize=1200&jp2Res=.25&printThumbnails=no>).

La mondialisation apparaît comme la principale force de transformation des relations internationales. Elle s'accélère, elle détermine l'ensemble des politiques publiques des États du nord comme de ceux du sud, et elle rebat les cartes des puissances mondiales. La mondialisation contemporaine n'est pourtant pas la première mondialisation. Il y a eu, au cours des siècles passés, des mondialisations successives qui ont correspondu à différents modes d'organisation du système international. Comprendre les différentes mondialisations et les défis au multilatéralisme depuis son installation permet de mieux appréhender la place de la santé publique dans le débat mondial, ainsi que le contexte global dans lequel elle peut évoluer dans les années à venir.

La première mondialisation : de la découverte de l'Amérique au 18^{ème} siècle

La première mondialisation correspond au moment de la découverte de l'Amérique en 1492. Elle est marquée jusqu'au 18^{ème} siècle par le mercantilisme, le colonialisme et la progression, avec une idéologie chrétienne, du catholicisme conquérant. Cette mondialisation est menée par l'Europe et n'influence pas de manière significative les autres grandes puissances économiques de l'époque. En effet, l'Inde et la Chine restent très largement préservées des influences occidentales jusqu'aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles.

Il est important de noter que si on reconstitue les chiffres du commerce mondial jusqu'au 18^{ème} siècle, et même si l'Europe fut extrêmement expansionniste, l'Inde des Moghols et la Chine des Ming puis de la dynastie Qing furent les deux principales puissances économiques mondiales et représentèrent des pôles économiquement forts. Aux portes de l'Europe, l'Empire Ottoman fut aussi une puissance économique mondiale. Si l'Europe s'étend au-delà des mers, elle ne résiste pas à l'offensive de l'Islam Ottoman qui est présent jusqu'en son sein, comme le rappelle notamment le second siège de Vienne de 1683.

A partir du 17^{ème} siècle, l'ordre international est régulé par le Traité de Westphalie mettant fin aux guerres de religion en 1648, ensuite modifié par le Congrès de Vienne en 1815 après la chute de Napoléon I^{er}. Le système international d'alors tourne autour d'une Europe des Puissances, une Europe des Princes, dont le destin est scellé par les guerres et les mariages entre les familles régnantes du continent.

La deuxième mondialisation : États-nations, révolutions et industrialisation

La deuxième mondialisation est liée à deux phénomènes : l'émergence des États-nations et les révolutions qui marquent la fin du 18^{ème} siècle et l'émergence de l'âge industriel. En effet, le 19^{ème} siècle marque le passage à l'État-nation qui se substitue à l'État d'Ancien Régime. Cette période est celle de Jules Verne, du « Le tour du monde en 80 jours » de 1872, des expositions universelles et de l'ouverture du Canal de Suez.

Cette mondialisation a une empreinte bien plus forte sur les territoires et bouscule les vieilles civilisations traditionnelles de l'Inde et de la Chine. C'est la mondialisation du chemin de fer et du télégramme. Elle est marquée par la destruction de l'industrie textile indienne suite à l'application des tarifs impériaux et par l'ouverture forcée de la Chine après les deux guerres de l'opium.

Les guerres mondiales et la naissance du multilatéralisme

La rivalité entre les puissances occidentales et l'effondrement conséquent à la Grande Guerre et à la Seconde Guerre mondiale conduisent à l'effondrement de la deuxième mondialisation, ce qui amène la communauté internationale à tenter de mettre en place une régulation de l'ordre international par le multilatéralisme. Le multilatéralisme est une forme de réflexion et d'organisation du système international que l'on peut faire remonter jusqu'à l'époque des Lumières. Plusieurs exemples peuvent être cités, comme le Projet de paix perpétuelle de Kant de 1795, ou encore un certain nombre de tentatives de conférences comme les conférences sanitaires internationales au 19^{ème} siècle évoquées plus tôt dans ce texte.

Toutefois, le multilatéralisme n'aboutit réellement qu'en 1919 avec la création de la Société des Nations afin de prévenir toute nouvelle guerre mondiale, projet qui sera finalement un échec puisque le vieux système basé sur le pouvoir des grandes puissances ne s'accorde pas d'un transfert au droit international de la capacité de régulation du système mondial. Les échecs de la Société des Nations, notamment son incapacité à contrer le nazisme et le fascisme, mais surtout le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, en démontrent la faiblesse de ce système multilatéral de négociation, puisqu'il fut incapable de réaliser son objectif de prévenir la guerre. Ainsi, la véritable fondation du multilatéralisme comme mode d'organisation du système international ne verra le jour qu'en 1945 avec la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Ce multilatéralisme qui fait suite à la guerre est marqué par un certain nombre de grandes conférences, dont les Accords de Bretton Woods qui créent le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale en 1944, la Conférence de San Francisco qui met en place l'ONU

et ratifie sa charte en 1945, et la Conférence de La Havane qui met en place l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) après avoir échoué à créer une organisation internationale du commerce en 1947.

Par ailleurs, il est assez intéressant de voir que cette organisation internationale du commerce, impossible à mettre en place en 1947, sera finalement créée en 1994. Cet exemple illustre que la tentative d'organisation du monde par le multilatéralisme se retrouve très vite contrariée par la guerre froide et la compétition entre deux systèmes à vocation universaliste : d'un côté, la démocratie libérale d'inspiration transatlantique avec ses relais dans la création du système européen, de l'Union européenne, de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et dans les cycles du GATT ; et de l'autre côté le système communiste, la décolonisation et l'apparition de nouveaux acteurs avec notamment la Conférence des non-alignés à Bandung en 1955.

Cette scission mondiale amène à une paralysie du multilatéralisme comme mode d'organisation du système international. Paralysie qui se traduit de manière évidente au sein de l'ONU, dans la période entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la chute du communisme, par les vetos récurrents au sein du Conseil de sécurité. Au moment de la chute du Mur de Berlin en 1989 et de la chute de l'URSS en 1991, l'ONU, cette institution à vocation internationale où siègent les vainqueurs de la guerre, communistes et occidentaux, se retrouve au cœur de la tentative d'organiser le nouveau monde.

La troisième mondialisation : la chute de l'empire soviétique

La chute du bloc soviétique marque dès lors la troisième mondialisation, marquée par une tentative de relance du multilatéralisme. Cette mondialisation n'est pas un fait inéluctable, mais plutôt un projet politique qui, au moment où il se met en place, résulte d'une volonté d'étendre la démocratie libérale, le libre marché, la libéralisation et la financiarisation de l'économie comme courroie de transmission et comme modalité de meilleures allocations des ressources dans l'ensemble du système.

Cette époque est marquée par un débat assez illustratif de la fin du communisme. C'est le moment où il faut penser à la fois un projet de mondialisation et la nouvelle organisation du monde. Deux analyses américaines de la mondialisation ont marqué cette époque. Francis Fukuyama, directeur adjoint de la stratégie politique au Département d'Etat des États-Unis d'Amérique, signe en 1989 un article sur la fin de l'histoire paru dans la revue « The National

Interest »³, dans lequel il décrit une vision post-hégélienne du monde, la fin de l'histoire étant la fin du combat des idéologies, le triomphe du marché. La victoire de l'idéologie de marché et la fin des affrontements entre les puissances auraient établi le nouveau jeu du marché sous un hédoniste américain bienveillant. Mais très vite, cette vision est contredite et critiquée par un autre politologue américain, Samuel Huntington, qui publie un article intitulé « The clash of civilizations ? » en 1993⁴, dans lequel il essaie de théoriser le retour de l'histoire sur la base des civilisations et des cultures, expliquant qu'il y a six grandes ères civilisationnelles dans le monde. Huntington estime que la mondialisation et le multilatéralisme seront un échec et que le monde ne pourra que s'organiser en vastes pôles régionaux avec des zones de fronts et d'affrontements entre ces différentes ères de civilisations : le monde transatlantique, le monde slave orthodoxe, l'Islam, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine.

La troisième mondialisation est donc marquée par la dérégulation, la libéralisation, la financiarisation du monde avec une explosion de la sphère financière où le découplage entre l'économie réelle et l'ensemble de la sphère financière devient de plus en plus important, que ce soit les actions, les dérivés d'actions, les produits structurés, etc. Cette période est aussi marquée par l'aboutissement en 1994 du cycle d'Uruguay qui crée l'Organisation mondiale du commerce (OMC), avec, pour la première fois, l'introduction d'un mécanisme qui tente d'établir et d'étendre le droit, et de faire prévaloir l'économie sur la politique pour le règlement des différends entre États.

Toutefois, cette mécanique va s'enrayer, pour plusieurs raisons : d'abord cette approche économique du monde génère un certain nombre de bulles successives, la dernière en date étant celle des subprimes, mais elle crée aussi l'explosion de l'endettement et l'abus du crédit qui a amené à la crise asiatique et à la crise russe dans les années 90. A ces crises s'ajoute l'effondrement de la bulle Internet et de la bulle technologique au milieu des années 2000. Cette économie mondiale, directement dérivée du processus de libéralisation engagé sous l'impulsion des économistes de l'école de Chicago, produit une multiplication d'effondrements économiques.

La troisième mondialisation crée certainement de la richesse, mais aussi des inégalités, et laisse subsister de grandes poches d'injustice. Avec un tel constat, la deuxième moitié des années 90 voit un basculement vers des thèmes globaux comme la lutte contre la pauvreté, la prise de conscience de l'impact des grandes pandémies, la question du climat avec la Conférence de Kyoto de 1997. Il s'agit là de la montée en puissance du thème des biens publics mondiaux.

3 Fukuyama, Francis. The End of History? The National Interest, 1989. (<http://ps321.community.uaf.edu/files/2012/10/Fukuyama-End-of-history-article.pdf>)

4 Huntington, Samuel P. The Clash of Civilizations? Foreign Affairs, 1993. (<http://www.foreignaffairs.com/articles/48950/samuel-p-huntington/the-clash-of-civilizations>)

Une des figures qui illustre ce raisonnement est Jeffrey Sachs, économiste américain, inspirateur de la réforme économique en Amérique latine, puis de la réforme appelée « shock therapy »⁵ pour sortir les pays d'Europe de l'est du communisme avec des mécanismes brutaux. En Russie, des dispositifs d'attribution de « vouchers » et de bons de privatisation à l'ensemble de la population ont été mis en place, conduisant à la constitution de structures oligarchiques du pouvoir économique qui s'approprient la plus grande partie de la richesse nationale. Jeffrey Sachs s'est tourné au milieu des années 90 vers des sujets de santé et de développement et a été un des inspirateurs des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui définiront huit objectifs de réduction de la pauvreté, et d'accès à la santé de base, à l'eau et à l'assainissement, à l'éducation, et à l'alimentation de qualité.

Ces thèmes de développement ont émergé au moment où s'effectuait une prise de conscience de que la mondialisation par l'économie, par l'OMC et par le commerce n'était pas suffisante. C'est aussi le moment qui marque l'échec des tentatives d'extension de la mondialisation économique : la tentative de créer sous les auspices de l'OCDE un accord multilatéral sur l'investissement, et la tentative d'un accord à l'OMC sur les services. Ce moment précis, dès la fin des années 90 et le tournant du Millénaire, met en lumière les premiers doutes sur la mondialisation, plus précisément sur la capacité de la mondialisation libérale à sortir le monde de ses difficultés.

De ce point de vue, 2001 constitue au même titre que 1991 et la chute de l'URSS un tournant majeur, car suite aux crises successives des années 90, plusieurs pays décident de tirer des leçons des échecs précédents et se dotent de fonds souverains. Ils accumulent des réserves de change pour ne pas se retrouver à nouveau en situation de dépendance vis-à-vis du FMI, donc des Occidentaux. 2001 est également marqué par l'apparition de deux phénomènes : le premier est l'attaque terroriste du 11 septembre, et le second est le lancement du cycle de Doha, le nouveau cycle de libéralisation après le cycle d'Uruguay, qui marque l'entrée de la Chine à l'OMC en décembre 2001.

La quatrième mondialisation : les années 2000 et le déplacement du centre de gravité du monde

Le tournant du Millénaire marque alors les prémisses d'une quatrième mondialisation. La troisième mondialisation fut brève et surtout marquée par un hégémon américain, « hyperpuissance » selon l'expression d'Hubert Védrine, ancien Ministre des affaires étrangères français, et par la prééminence des marchés financiers et de la libéralisation par le commerce. La quatrième mondialisation est caractérisée par la montée en puissance des pays émergents (les BRICS) ainsi que par le développement d'une énorme bulle d'endettement dans les pays occidentaux. Cette utilisation de la dette a masqué pendant un certain temps l'épuisement des paradis issus d'après-guerre dans les pays occidentaux et le transfert du centre de gravité du monde vers les pays émergents.

Plus encore, ce tournant marque la fin de la domination séculaire de l'Occident sur le reste du monde, qui durait depuis 1492. Cette nouvelle mondialisation est totalement unique car, à travers différentes formes d'organisations, que ce soit le système westphalien ou le système multilatéral, la logique de la domination de grandes puissances occidentales sur le reste du monde est en train d'être progressivement remise en cause.

A partir de 2001, les États-Unis se sont engagés dans un cycle de guerres qui s'est traduit par une explosion des dépenses du budget fédéral. Afin d'éviter l'effondrement de leur économie, les États Unis entament une politique accommodante de crédits sous l'inspiration d'Alan Greenspan, le président de la Réserve Fédérale. En même temps, la Chine adhère à l'OMC. C'est à travers ces deux phénomènes que va se mettre en place la « Chine-Amérique », ou l'accélération des délocalisations de l'industrie américaine vers la Chine, mais aussi les délocalisations de la valeur ajoutée.

Le partage de la valeur ajoutée reste cela dit encore très favorable aux multinationales américaines. Par exemple, une entreprise comme Apple garde sa valeur ajoutée grâce au système de la propriété intellectuelle, alors même que sa production industrielle est délocalisée. En même temps, la Chine accumule massivement les excédents commerciaux. La Chine ayant un système de change fixe, l'exportateur chinois qui vend en dollars et/ou en euros est obligé de déposer ses bénéfices à la banque centrale de Chine (People's Bank of China) contre du Yuan non-convertible. Ceci explique l'accumulation massive d'excédents commerciaux, des excédents chinois de réserves de change qui sont recyclés pour acheter des bons du trésor américains, ce qui permet finalement d'alimenter la bulle du crédit aux États-Unis. La « Chine-Amérique » devient alors un système, une énorme lessiveuse transpacifique, qui permet d'expliquer une montée du crédit aux États-Unis et qui masque en réalité une déperdition de la substance productive.

Dans une certaine mesure, la bulle de l'endettement privé aux États-Unis fait écho à une bulle de l'endettement public en Europe. Ces bulles ont des causes assez similaires, celles de systèmes qui commencent à entrer en crise. Les fondamentaux, notamment les équilibres démographiques qui sous-tendaient le pacte social en Occident, commencent à se dérégler et sont maintenus sous le coup de l'État providence à crédit et de manière légale. Cette bulle a éclaté en 2007 avec la crise des subprimes.

La quatrième mondialisation se vit donc avec l'émergence d'un monde multipolaire, un monde inévitable et qui doit être organisé autour du multilatéralisme. Pourtant, le multilatéralisme tel qu'il apparaît aujourd'hui est profondément en crise et peine à se réformer. Il se retrouve en même temps concurrencé par les tentatives des pays émergents de mettre en place un nouvel ordre international à côté de celui dérivé de l'équilibre issu de la deuxième guerre mondiale.

L'exemple le plus confondant est celui de la crise financière de 2007-2008, qui est devenue une crise économique, puis une crise sociale dans certains pays et risque de devenir potentiellement une crise géopolitique. Cette crise a mis en évidence les limites d'un système fondé uniquement sur l'endettement et de plus en plus coupé de l'économie réelle. Avec l'explosion de la bulle financière, les pays occidentaux subissent une baisse tendancielle des taux de croissance, ce qui démontre que ce n'est pas la finance qui fondamentalement crée de la richesse, car même si la taille de la place financière double ou triple, cela ne fait pas doubler ou tripler le taux de croissance.

La crise a mis à mal le modèle de financement à long terme de l'économie des pays développés à plusieurs égards. D'abord, avec un choc profond sur les actions. Beaucoup de ces investissements à long terme étaient placés sous forme d'actions car tous les modèles économiques montraient que, sur le long terme, les actions progressaient plus que les créances obligataires. C'est cette théorie basée sur des séries statistiques longues qui a d'abord été fortement affectée. Les modes de régulation qui ont été mis en place dans la finance à l'issue de la crise ont visé le « mark to market », une technique utilisée pour déterminer les produits financiers à la valeur du marché et à la valeur du jour. Cette technique inspirée d'un paradigme de financement très court ne prend pas en compte les besoins longs de l'économie qui peuvent être financés et refinancés sur une base permanente. Dès lors, le financement au jour le jour de manière tournante a entraîné une attrition des financements à long terme dans les économies des pays développés au moment où la conjoncture s'est retournée. Finalement, les fonds de pension se retrouvent aussi face à l'évolution de la pyramide démographique, et suite à leur phase d'accumulation vont devoir redistribuer plus largement.

En même temps, il faut noter la montée en puissance des fonds souverains des pays émergents. Les avoirs de ces fonds souverains, qui représentaient 1 500 millions de dollars il y a 10 ans, ont atteint 5 200 milliards en 2012, plus de 6 000 milliards en 2013, et progressent de près de 1 000 milliards par an. Ils sont en passe de rattraper dans les 5 à 6 prochaines années les fonds de pension comme premiers financeurs à long terme de l'économie mondiale. Ceci a un impact très lourd puisque ces fonds représentent des États. La mondialisation actuelle est donc marquée par le retour des États. Des États qui pour être post-communistes, post-non-alignés, sont aussi post-westphaliens et ont des enjeux de puissance, d'affirmation et peu d'appétence pour un système multilatéral qui n'a pas su les intégrer.

Ce retour des États est un des éléments les plus importants de la période contemporaine avec des velléités de revanche très fortes de la part de certains. En effet, le classement des hommes les plus puissants au monde en 2013 donne la première place à Vladimir Poutine⁶, ce qui représente un retournement extraordinaire au vu de la situation de la Russie en 1991.

Conclusions : les nouveaux défis mondiaux

Ce retour des États se traduit aussi par la recherche de nouveaux modes de régulation et la difficulté du multilatéralisme à se réformer. Le système des Nations Unies est profondément marqué par les équilibres issus de la Seconde Guerre mondiale, en témoigne la composition du Conseil de Sécurité, mais aussi la répartition des droits de vote au FMI et à la Banque mondiale. Ces systèmes sont complexes à réformer. Un exemple illustrant ce propos serait une comparaison des pays considérés pour intégrer le Conseil de Sécurité il y a 10 ans avec ceux qui le seraient aujourd'hui. Ils ne seraient certainement pas les mêmes. Cette dernière décennie a vu l'affaiblissement de l'Europe, un recul du Japon, et des équilibres mondiaux en changement rapide.

Ces changements ont permis les tentatives des BRICS, menés par la Chine et la Russie, de s'affranchir du cadre multilatéral en mettant en place des réformes alternatives avec l'Organisation de coopération de Shanghai (Russie, Chine et certains pays d'Asie centrale), le projet de la Nouvelle banque de développement (Banque des BRICS), mais aussi avec une contestation de plus en plus forte d'un des grands piliers du système international depuis 1945 : le dollar.

Aujourd'hui, le monde fait face à deux constats : le premier est que ce système évidemment multipolaire, avec l'émergence de puissances non-occidentales qui sont aussi des puissances westphaliennes, nécessite de réinventer le multilatéralisme. Le multilatéralisme est extrêmement

compliqué à réformer tel qu'il est hérité de 1945 puisqu'il a figé des rapports de puissance à un moment donné. Les tentatives parallèles de réorganisation menées par les BRICS ne créent pas forcément une stabilité à long terme dans le système. Le deuxième constat est qu'en se projetant plus loin il est possible de voir que le monde est dans un moment extrêmement volatile, où l'organisation de la mondialisation est très difficile à appréhender, mais cette organisation évolue tout comme ses équilibres internes, ce qui va créer de grands défis pour le système international. Il en existe actuellement trois majeurs, directement liés à la santé publique : l'énergie, l'urbanisation et la montée des classes moyennes.

La question de l'énergie apparaît maintenant évidemment au cœur des équilibres internationaux. L'énergie a été un des éléments qui ont accompagné la montée en puissance de certains pays émergents comme la Russie dont la géostratégie est construite sur la rente énergétique. L'urbanisation, elle, est un phénomène souvent assez mal appréhendé dans le cadre de la réflexion sur la mondialisation, dont c'est pourtant une des caractéristiques les plus saillantes. Toutes les stratégies de développement qui ont été menées avec succès dans le passé se sont appuyées sur un transfert des populations des campagnes aux villes. C'est probablement d'ailleurs un des éléments qui explique aujourd'hui le surcroît de croissance en Afrique, car même si les villes sont dysfonctionnelles, elles sont des lieux de création de richesses et de remise en cause des structures traditionnelles. Finalement, la montée des classes moyennes émergentes est actuellement le ressort de la croissance mondiale. Cela entraîne une recomposition des équilibres économiques, mais aussi politiques, avec des poches de liberté d'expression.

Le monde vit actuellement un moment très particulier. La mondialisation est en crise, mais elle continue et s'accélère. Les pays émergents qui prennent de plus en plus de place commencent à rentrer eux-mêmes en turbulence. Dès lors, dans quelle mesure la mondialisation représente-t-elle une sortie par le haut, c'est-à-dire une recherche de solutions coopératives pour les problèmes globaux ? La mondialisation et le multilatéralisme permettront-ils de refonder le système monétaire international, de revoir le commerce international, de trouver des solutions en matière de lutte contre les pandémies, en matière d'enjeux énergétiques et climatiques ? Ou bien la politique du chacun pour soi, l'enfermement, la régionalisation du système multilatéral vont-ils prendre le pas ? Et comment les pays émergents vont-ils arriver à gérer leurs transitions vers des systèmes qui prennent en compte et intègrent la classe moyenne ? Ce sont là des défis qui, par le passé, ont souvent été réglés par l'exportation de conflits internes sur la scène internationale, suscitant deux guerres mondiales, mais il faut espérer que les nouveaux acteurs mondiaux seront moins belliqueux que les occidentaux l'ont été dans le passé.

Liste des abréviations

BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
FMI	Fonds monétaire international
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations unies
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques

